

Albi, le 17 mai 2022

Pôle Carrière/Retraite

Réf : SG/PF/SM

Objet : Préparation des listes électorales en vue des élections professionnelles du 8 décembre 2022, transmission des contrats et recensement des agents contractuels.

Madame, Monsieur le Maire, Madame, Monsieur le Président,

Les élections professionnelles qui se dérouleront le 8 décembre 2022 désigneront les nouveaux représentants du personnel pour siéger aux Commissions Administratives Paritaires (CAP), à la Commission Consultative Paritaire (CCP) ainsi qu'au Comité Social Territorial (CST).

Le Centre de Gestion poursuit la préparation des opérations électorales. La nouvelle étape consiste à préparer l'établissement des listes électorales pour ces différents scrutins. A cette fin, nous avons besoin de plusieurs renseignements indispensables.

En premier lieu, afin de procéder au recensement des agents contractuels susceptibles d'avoir la qualité d'électeur (au CST du Centre de gestion et/ou à la CCP), il vous est demandé de compléter avec soin le tableau téléchargeable sur le site internet du Centre de gestion, rubrique « Accès direct/Elections PRO 2022/Recensement des contractuels ». Il comporte un ensemble de données indispensables pour pouvoir pré-inscrire les agents sur les listes électorales.

Pour compléter le tableau, nous vous invitons à vous reporter à la notice également disponible sur notre site internet dans la même rubrique. Outre les modalités techniques, y sont notamment rappelées les conditions pour être électeurs aux différentes instances concernées. Ce tableau, ainsi que l'ensemble des éléments demandés devra nous être retourné **au plus tard le vendredi 17 juin 2022, à l'adresse suivante :**

contrats@cdg81.fr

En second lieu, il vous est également demandé de procéder à la transmission de tous les contrats, exclusivement par voie dématérialisée, ce quelle que soit la nature des contrats (public ou privé), le motif juridique ou la durée dans la mesure où ils sont en cours ou débiteront au jour du scrutin soit le **8 décembre 2022**.

Ces documents devront nous parvenir au même titre que le tableau de recensement à l'adresse contrats@cdg81.fr au plus tard le 17 juin 2022.

Pour votre information, l'envoi de ces contrats nous permettra, en parallèle, de préparer la mise à disposition, d'ici quelques semaines, du nouveau service de gestion individualisée des agents contractuels. Ce service pour lequel de nombreux employeurs ont manifesté leur intérêt nous permettra de répondre à vos besoins et vous accompagner ainsi au mieux pour la gestion de vos ressources humaines.

Dans l'attente, je vous remercie par avance pour votre contribution active à l'organisation de ces élections et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, Madame, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Cordemet



Le Président,

Sylvian CALS